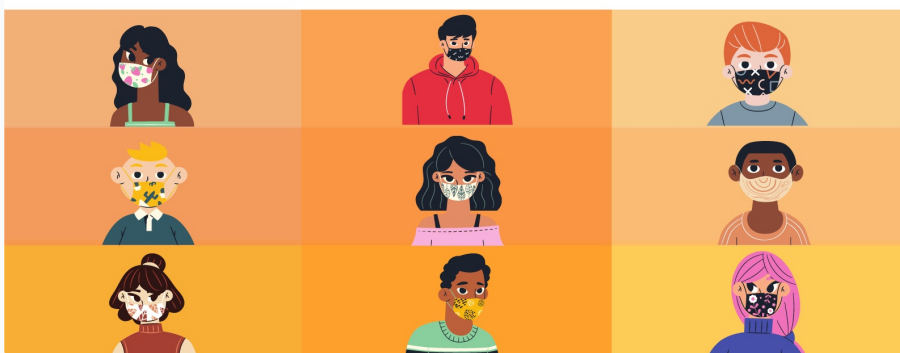


Newsletter juillet 2021

RAPPORT ANNUEL 2020



Quoi de neuf juillet ?

- **Rapport Annuel 2020** : Retour sur les réalisations de DEI-Belgique en 2020
- **Projet Clear Rights** : Recrutement de deux consultant·e·s
- **Projet YouthLab** : Les dernières nouvelles du projet
- **Situation des personnes sans-papiers en Belgique** : Focus sur les enfants
- **Audition de DEI-Belgique au Comité des Nations Unies contre la torture**

**Le Rapport Annuel maintenant
disponible**

RAPPORT ANNUEL 2020



Retrouvez toutes nos activités en 2020

Comme chaque année, DEI-Belgique publie son Rapport Annuel compilant tous les projets, les actions et réalisations de l'année précédente. Marquée par la crise sanitaire et toutes ses répercussions sur les droits de l'enfant, l'année 2020 fut également pleine de défis pour les projets de l'association. Elle fut aussi riche en rencontres et en réalisations en faveur des droits de l'enfant.
Bonne lecture !

[Lire le Rapport Annuel](#)

Projet Clear-Rights : Deux offres de consultations



Offres de consultations internationales

Dans le cadre du projet Clear-Rights "Renforcer l'assistance juridique pour les enfants en Europe" [nous sommes à la recherche de deux consultant·e·s :](#)

- un·e Experte juridique
- une·e Psychologue

Ils·elles auront pour mission le **développement de lignes directrices et des normes de qualité en matière d'assistance juridique pour les enfants en conflit avec la loi.**

N'hésitez pas à partager avec votre réseau.

En savoir plus sur le [projet Clear-Rights](#)

[Expert·e juridique](#)

[Psychologue](#)

Projet YouthLab



Découvrez les dernières actualités du projet

[YouthLab](#), le projet de formation des avocat•e•s et magistrat•e•s de la jeunesse basé sur l'expérience des jeunes bat son plein ! Dans les 3 pays dans lequel il est en place (Italie, Pays-Bas et Belgique), les rencontres entre les jeunes et les professionnel•le•s de la justice ont été riches en échanges et en apprentissages. Pour en savoir plus, [lire la newsletter](#) réalisée par [Young In Prison](#), l'organisation coordinatrice du projet.

De nouvelles dates de formations seront proposées à partir de septembre, gardez l'oeil ouvert !

[Lire la newsletter du projet](#)

Enfants sans-papiers en Belgique : sans régularisation, pas de respect des droits



Carte blanche: et les enfants sans-papiers, on en parle?

Cette [Carte blanche](#) rédigée par Benoit Van Keirsbilck, directeur de DEI-Belgique, appelle la classe politique à un sursaut pour apporter des perspectives rapides aux personnes sans-papiers et rappelle que la régularisation est "la seule façon de respecter tous ces enfants et leurs droits et de satisfaire à nos obligations internationales."

[Lire la Carte blanche](#)



Déclaration de l'Assemblée générale de DEI-Belgique du 30 juin 2021 sur la situation des enfants sans-papiers en Belgique

Le 30 juin dernier, l'AG de DEI-Belgique s'est réunie pour exprimer son extrême préoccupation par rapport à la situation des personnes sans-papiers en Belgique et demander au Gouvernement belge de "mettre en place dans les meilleurs délais une procédure de régularisation basée sur des critères clairs et connus de tous, fondés sur les droits fondamentaux, et en particulier sur les droits de l'enfant qui doivent être la considération primordiale."

[Lire la déclaration](#)

Audition de DEI-Belgique au Comité contre la torture des Nations Unies



Examen de la Belgique au Comité contre la torture

DEI-Belgique a été interrogé par le Comité des Nations Unies contre la torture dans le cadre de son examen de la Belgique.

L'association avait déjà fourni des informations sur les droits de l'enfant en Belgique en remettant avec 7 autres associations [un rapport alternatif](#). Lors de cette audition, le 12 juillet, l'association a alerté le Comité sur :

- la situation des enfants belges en Irak et en Syrie,
- la nécessité d'adopter une loi qui interdise de détenir des enfants en raison de leur situation migratoire

- la situation des enfants n'ayant pas de séjour régulier
- les violences dites éducatives ordinaires en partenariat avec [End Violence Against Children](#),

La coalition OPCAT alors représentée par l'[ACAT](#) a rappelé que la Belgique n'a toujours pas ratifié l'OPCAT (pourtant signé en 2005), privant ainsi les personnes privées de liberté d'un mécanisme national de prévention de la torture : [Lire l'avis de la coalition OPCAT](#)

Défense des Enfants International -
Belgique
Rue du Marché aux Poulets, 30
1000 Bruxelles
info@defensedesenfants.be



Cette newsletter a été envoyée à {{ contact.EMAIL }}

Vous recevez ce message car vous êtes inscrit.e sur la liste de diffusion de DEI-
Belgique

[Unsubscribe here](#)

Envoyé par

 sendinblue

© 2021 Défense des Enfants International - Belgique

